

684

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 euros
Siège social : 128 rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C.S. PARIS - SIREN 538 772 807

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2021

DEUXIÈME DÉCISION

Après avoir constaté au passif du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

– Un compte « Résultat de l'exercice » bénéficiaire de 451.513 €

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice au compte « Report à nouveau ».

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes ni d'autres revenus au titre des trois exercices précédents.

DocuSigned by:
François Despointes
DC13DA49EB60496...

CERTIFIE CONFORME A
L'ORIGINAL

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : 684

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 128 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS

Durée de l'exercice précédent

si déposé néant, cochez la case :

					Exercice N clos le, 31/12/2021		Exercice N-1			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC					
		Frais de développement	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	90 792,00	AG		90 792,00			
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	9 771,00	AU	9 076,00	695,00			
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	4 406 590,00	CV		4 406 590,00			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières	BH		BI					
		TOTAL (II)		BJ	4 507 153,00	BK	9 076,00	4 498 077,00		
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU						
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	275 575,00	BY		275 575,00				
	Autres créances (3)	BZ	834 051,00	CA		834 051,00				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
	Disponibilités	CF	1 725,00	CG		1 725,00				
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI						
	TOTAL (III)		CJ	1 111 351,00	CK		1 111 351,00			
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	5 618 504,00	1A	9 076,00	5 609 428,00			
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition										DGFîP N° 2051 2022	
Désignation de l'entreprise : 684										Néant	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 5 000,00)				DA	5 000,00					
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB						
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC						
	Réserve légale (3)				DD	500,00					
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE						
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1			DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants		EJ			DG			
	Report à nouveau				DH	473 936,00					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	451 514,00					
	Subventions d'investissement				DJ						
	Provisions réglementées				DK						
	TOTAL (I)				DL	930 950,00					
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM						
	Avances conditionnées				DN						
	TOTAL (II)				DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP						
	Provisions pour charges				DQ						
	TOTAL (III)				DR						
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS						
	Autres emprunts obligataires				DT						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	4 011 816,00					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI			DV	479 600,00				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	33 433,00					
	Dettes fiscales et sociales				DY	146 549,00					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ						
	Autres dettes				EA	7 081,00					
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB						
	TOTAL (IV)				EC	4 678 479,00					
	Écarts de conversion passif (V)				ED						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	5 609 429,00					
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C						
			Écart de réévaluation libre		1D						
			Réserve de réévaluation (1976)		1E						
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme				EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	1 299 419,00				
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	14 956,00				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)								DGFIP N° 2052 2022	
Désignation de l'entreprise : 684								Néant	
			Exercice N					Exercice N-1	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG		FH	586 817,00	FI	586 817,00	
	Chiffres d'affaires nets		FJ		FK	586 817,00	FL	586 817,00	
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	2,00	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	586 819,00	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	
Variation de stock (marchandises)						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
Autres achats et charges externes (3)						FW	65 021,00		
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	4 524,00		
Salaires et traitements						FY			
Charges sociales (10)						FZ			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	2 830,00	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)						GE	1,00		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	72 376,00		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	514 443,00		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	103 323,00	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	103 323,00	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	44 816,00	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	44 816,00	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	58 507,00		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	572 950,00		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : 684										Néant			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	121 436,00		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	690 142,00		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	238 628,00		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	451 514,00		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme							HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG				
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier						HP				
			- Crédit-bail immobilier						HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées							1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées							1K				
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)							HX				
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD				
	(9)	Dont transferts de charges							A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploita: (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/ CRDS)							A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)							A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)							A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles:		A6		obligatoires	A9						
		dont cotisations facultatives Madelin				A7							
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
TOTAL GENERAL													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures	Produits antérieurs			
TOTAL GENERAL													

DGFIP N° 2053 2022

684

[illegible]

DGFIP N° 2053 2022

684

(7) Détail produits et charges sur exercices antérieurs (état annexe)	Ch. antérieures	Pr. antérieurs
TOTAL		
SOMME DES EXTENSIONS		

5 - IMMOBILISATIONS														DGFIP N° 2054 2022					
Désignation de l'entreprise : 684																		Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ			D8			D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	82 629,00		KE			KF	8 163,00			
CORPORELLES	Terrains								KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants		M2				KP			KQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3				KS			KT					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV			KW			KX			
		Matériel de transport								KY			KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	9 771,00		LC			LD			
		Emballages récupérables et divers								LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes								LK			LL			LM				
	TOTAL III								LN	9 771,00		LO			LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M			8T			
		Autres participations								8U	4 230 690,00		8V			8W	175 900,00		
Autres titres immobilisés								1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières								1T			1U			1V					
TOTAL IV								LQ	4 230 690,00		LR			LS	175 900,00				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	4 323 090,00		ØH			ØJ	184 063,00				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
						Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW	90 792,00		IX			
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA			MB			MC				
		Sur sol d'autrui				IR			MD			ME			MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS			MG			MH			MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU			MM			MN			MO				
		Matériel de transport				IV			MP			MQ			MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS			MT	9 771,00		MU				
	Emballages récupérables et divers *						IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes						NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III						IY			NG			NH	9 771,00		NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations						IO			ØX			ØY	4 406 590,00		ØZ			
	Autres titres immobilisés						II			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E			2F			2G			
	TOTAL IV						I3			NJ			NK	4 406 590,00		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4			ØK			ØL	4 507 153,00		ØM		

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2022

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 684

Néant ☐

Exercice N clos le : 31/12/2021

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS																DGFip N° 2055 2022							
Désignation de l'entreprise 684																		Néant					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement				CY					EL					EM					EN				
Fonds commercial				RE					RF					RI					RJ				
Autres immobilisatons incorporelles				PE					PF					PG					PH				
TOTAL I				RK					RM					RN					RO				
Terrains				PI					PJ					PK					PL				
Constructions		Sur sol propre		PM					PN					PO					PQ				
		Sur sol d'autrui		PR					PS					PT					PU				
		inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV					PW					PX					PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ					QA					QB					QC				
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD					QE					QF					QG				
		Matériel de transport		QH					QI					QJ					QK				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	6 246,00				QM	2 830,00				QN					QO	9 076,00			
		Emballages récupérables et divers		QP					QR					QS					QT				
TOTAL II				QU	6 246,00				QV	2 830,00				QW					QX	9 076,00			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	6 246,00				ØP	2 830,00				ØQ					ØR	9 076,00			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS								REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6									
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV									
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1									
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD									
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8									
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6									
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4									
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2									
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7									
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5									
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3									
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1									
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8									
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO									
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV									
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ									
CADRE C																							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES						Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice									
Frais d'emission d'emprunt à étaler												Z9			Z8								
Primes de remboursement des obligations												SP				SR							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : 684

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA							
		Autres créances clients			UX	275 575,00		275 575,00				
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	(	Provision pour dépréciation antérieurement constituée*	UO							
		Personnel et comptes rattachés			UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	0,00						
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 741,00		7 741,00				
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
			Divers		VP							
		Groupe et associés (2)			VC	825 560,00		825 560,00				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	750,00		750,00				
		Charges constatées d'avance			VS							
		TOTAUX			VT	1 109 626,00	VU	1 109 626,00	VV			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	14 956,00		14 956,00					
		à plus d'1 an à l'origine		VH	3 996 860,00		617 800,00		3 233 347,00		145 713,00	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	479 600,00		479 600,00					
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	33 433,00		33 433,00					
		Personnel et comptes rattachés		8C								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D								
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E	125 513,00		125 513,00					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	21 036,00		21 036,00					
		Obligations cautionnées		VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J								
		Groupe et associés (2)		VI	7 081,00		7 081,00					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	0,00							
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ								
		Produits constatés d'avance		8L								
		TOTAUX		VY	4 678 479,00	VZ	1 299 419,00		3 233 347,00		145 713,00	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	156 937,00							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2022

Désignation de l'entreprise : 684							Néant ☐					
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE												
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* 1			Valeur d'origine 2		Valeur nette réévaluée 3		Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4		Autres amortissements 5		Valeur résiduelle 6	
I - Immobilisations *	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES					Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *							
Prix de vente 7			Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8		Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxable à 19 % (1)			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %				
I - Immobilisations *	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice										
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme										
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*										
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)											
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)				(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)			
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ☐											

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Extension

Nature					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à 19%
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					

SOMME DES EXTENSIONS					
-----------------------------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
-----------------------------	--	--	--	--	--

DGFIP N° 2059-B 2022

Néant

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (sociétés de personnes)	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (sociétés de capitaux)
1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12
13	14	15
16	17	18
19	20	21
22	23	24
25	26	27
28	29	30
31	32	33
34	35	36
37	38	39
40	41	42
43	44	45
46	47	48
49	50	51
52	53	54
55	56	57
58	59	60
61	62	63
64	65	66
67	68	69
70	71	72
73	74	75
76	77	78
79	80	81
82	83	84
85	86	87
88	89	90
91	92	93
94	95	96
97	98	99
100	101	102
103	104	105
106	107	108
109	110	111
112	113	114
115	116	117
118	119	120
121	122	123
124	125	126
127	128	129
130	131	132
133	134	135
136	137	138
139	140	141
142	143	144
145	146	147
148	149	150
151	152	153
154	155	156
157	158	159
160	161	162
163	164	165
166	167	168
169	170	171
172	173	174
175	176	177
178	179	180
181	182	183
184	185	186
187	188	189
190	191	192
193	194	195
196	197	198
199	200	201
202	203	204
205	206	207
208	209	210
211	212	213
214	215	216
217	218	219
220	221	222
223	224	225
226	227	228
229	230	231
232	233	234
235	236	237
238	239	240
241	242	243
244	245	246
247	248	249
250	251	252
253	254	255
256	257	258
259	260	261
262	263	264
265	266	267
268	269	270
271	272	273
274	275	276
277	278	279
280	281	282
283	284	285
286	287	288
289	290	291
292	293	294
295	296	297
298	299	300
301	302	303
304	305	306
307	308	309
310	311	312
313	314	315
316	317	318
319	320	321
322	323	324
325	326	327
328	329	330
331	332	333
334	335	336
337	338	339
340	341	342
343	344	345
346	347	348
349	350	351
352	353	354
355	356	357
358	359	360
361		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Extension

684

[illegible]**TOTAL**

SOMME DES EXTENSIONS

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2022

Désignation de l'entreprise : 684

Néant

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : 684 Néant

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)